

Bulletin

Municipal

N° 20

Aquarelles réalisées par Ginette Bro et exposées dans la salle Virazels.



Réalville

Décembre 2019



Finances communales 2018



Section de fonctionnement

11	Charges caractère général	312 435
12	Charges de personnel	619 053
14	Atténuation produits	101 407
65	Charges gestion courante	214 542
66	Charges financières	38 721

Total dépenses 1 286 158

13	Atténuation charges	53 360
70	Produits des services	112 197
73	Impôts et taxes	717 990
74	Dotations et participations	585 107
75	Autres produits gestion	33 716
77	Produits exceptionnels	11 258
	Total recettes	1 513 628

Section d'investissement

16	Capital emprunts	133 850
20+21+23	Investissements	413 952

Total dépenses 547 802

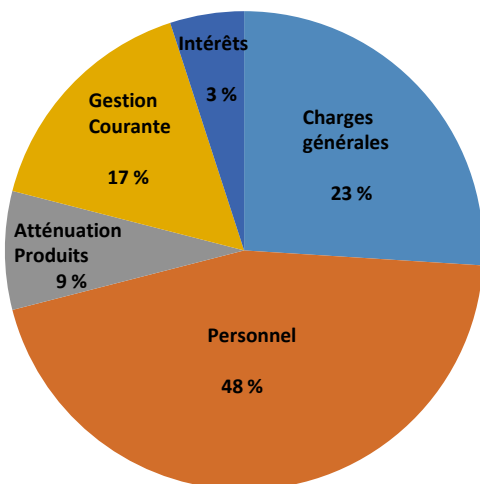
1022	Remboursement TVA	80 692
10 68	Excédent fonctionnement	228 080
13	Subventions	118 729
165	Cautions	1 711
	Total recettes	429 212

Détail des investissements 2018

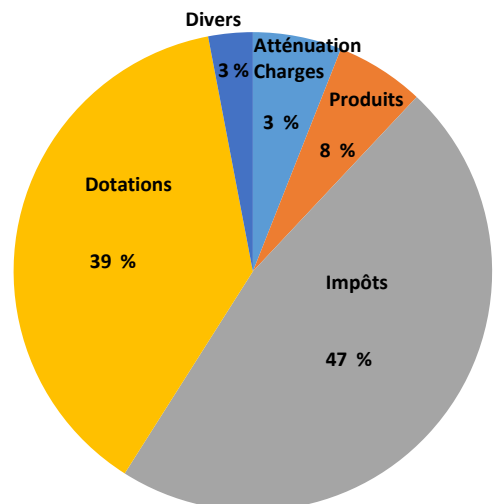
Maitrise œuvre	6 502
Fouilles	74 985
Cimetière	2 930
Salle Virazels	152 525
Ecole	2 690
Eclairage public	55 550
Salle fêtes	2 197
Matériels techniques	5 135
Photocopieur	6 290
Voirie	90 794
Mobilier	8 447
Poteaux incendie	5 910

Total 413 952

Les gros investissements concernent la salle Virazels, la voirie, l'éclairage public avec la fin du programme de renouvellement des luminaires réalisé sur trois ans et les fouilles imposées sur la place des Arcades.



Charges 2018



Produits 2018



Le mot du Maire

A l'occasion de cette nouvelle année, c'est avec un plus grand plaisir que je vous souhaite, à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une très bonne et heureuse année. Que vous souhaiter de mieux que la santé dans votre vie, la réussite et la prospérité dans vos affaires mais surtout beaucoup d'amour tout au long de cette nouvelle année. Ces souhaits vont à chacun de vous, ainsi qu'à l'ensemble de la population, avec une pensée particulière pour les plus démunis ou ceux qui ont connu des moments pénibles en 2019, qu'ils souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement.

En 2019, nous avons continué à améliorer Réalville.

Après avoir subi quelques vicissitudes, notre place des Arcades, est enfin finie dans le respect des engagements budgétaires. Comme chaque année, une partie de la voirie a été rénovée. La dernière tranche d'éclairage public est terminée. Cent chaises ont été renouvelées à la salle des fêtes. Les chantiers de la place de la Réunion et du lotissement sont lancés. 2019 aura encore été une grosse année d'investissements avec plus de 700 000 €.

Dans le même temps, nos équipes municipales, à l'école, dans la mairie ou sur l'ensemble de la commune travaillent tous les jours pour améliorer le quotidien de chacun d'entre nous. Qu'elles en soient remerciées et félicitées pour le travail de qualité fourni au service de la population.

2020 verra des élections municipales.

Dans ma vie civique, j'ai été élu conseiller municipal pendant 18 ans, adjoint au Maire 6 ans et j'ai eu l'honneur d'être votre Maire ces 12 dernières années. L'expérience de mon rôle de maire a été des plus enrichissantes. J'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle méritait.

Grâce à des collaborateurs dévoués et dignes de confiance, ce travail très prenant n'a jamais été pesant, même si j'ai eu droit à quelques nuits d'insomnie. Lorsque les choses étaient compliquées, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute, tant auprès des élus qui m'ont accompagné durant mes mandats successifs que du personnel à qui je tiens à témoigner ma profonde reconnaissance. Merci à eux. Je n'ai certainement pas été parfait, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux, même s'il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles.

La mission du maire est tellement prenante que l'on peut oublier de regarder le temps qui passe, oublier de s'occuper de sa famille ou de prendre soin de soi. Ainsi, j'ai décidé de ne pas solliciter de nouveau vos suffrages. Cette décision n'a pas été facile à prendre. L'attrait est grand de rester au service de la commune car il y a toujours de nouveaux projets que l'on n'a pas eu le temps ou les moyens de mener à bien. Il faut aussi ne pas céder à la tentation de se croire indispensable. Je sais aussi qu'il me sera encore possible d'aider la commune dans l'accomplissement de mon mandat départemental.

Une nouvelle équipe municipale sera élue. Je suis sûr qu'elle aura également à cœur de répondre aux attentes et besoins de la population, qu'elle œuvrera à son bien être et qu'elle représentera dignement la commune. C'est ce que je souhaite pour Réalville.

Jean Claude Bertelli, Maire de Réalville et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des

VOEUX DU NOUVEL AN
le jeudi 16 janvier 2020 à 18 h 30 à la salle des fêtes

Les municipalités de CAYRAC et de RÉALVILLE offriront un repas aux « aînés » (personnes à partir de 65 ans et leurs conjoints) le

DIMANCHE 2 Février 2020
à partir de 12 h 30 à la salle des fêtes de Réalville avec Léon traiteur

Les personnes intéressées par cette invitation sont priées de se faire inscrire à la mairie de REALVILLE avant le jeudi 30 janvier délai de rigueur.



NOS ÉCOLES

210 élèves, répartis en neuf classes, ont pris ou repris le chemin de l'école en cette nouvelle année scolaire 2019-2020.

ÉCOLE MATERNELLE

L'école, avec 78 élèves, est répartie en trois classes.

- 24 élèves nés en 2016 sont en petite section.
- 25 élèves nés en 2015 sont en moyenne section.
- 25 élèves nés en 2014 sont en grande section.



Ces élèves sont sous les responsabilités de Mme BEUTES-VOIROL Carine, de Mme DARASSE Fabienne et de Mme BOUGARD Gaëlle assurant la décharge, le jeudi, de M. HISZ Jonathan, le directeur.

Cette année, Mme BELAY Françoise en grande section, Mmes CHAMBRIN Kimberley ou DESPONS Lydie en moyenne section, et Mme SOULIE Cathy en petite section secondent les enseignants afin de contribuer au bien-être et à l'éducation de nos élèves.

ÉCOLE ELEMENTAIRE

Mme GIMAT Valérie qui assurait l'intérim de direction de l'école élémentaire et ses 144 élèves durant l'année scolaire 2018-2019 nous a quittés pour l'école de Montricoux. Mme RICHARD Frédérique a été nommée directrice de notre école élémentaire.

Mme DONAT Nathalie, Mme GARDES Patricia, Mme HEURTOIS LE GOFF Christine, Mme GUIBERT Dominique déchargée à mi-temps par M. OYHANTO Pascal, Mme OUBREYRIE Keylia et Mme RICHARD Frédérique déchargée le vendredi et un jeudi matin par mois par Mme BARREAU Céline assurent l'enseignement des six classes ainsi réparties :

23 élèves en CP ; 4 élèves en CP et 13 élèves en CE1 ; 24 élèves en CE1 ; 23 élèves en CE2 ;
23 élèves en CM1; 26 élèves en CM2.

CANTINE et GARDERIE



Notre fournisseur : MIDI RESTAURECO à Cahors assure les repas de midi de nos enfants en temps scolaire et périscolaire.

Mmes BELAY Françoise, BOUILLON Audrey CHAMBRIN Kimberley, CRAYS Julie, DESPONS Lydie, GARCIA Aline, PALENCIA Aurélie, SOULIE Cathy, TURCAN Christine et ZANARDO Nathalie éduquent nos enfants pendant les instants repas et ou garderie afin de rendre ces moments conviviaux, riches en relations et toujours en corrélation avec les enseignants et le personnel du périscolaire.

ALAE (Accueil de loisirs Associé à l'Ecole)

M.HERVIEU, directeur du périscolaire, encadre une équipe dynamique composée de Mmes BRAJON Cécilia, CHAMBRIN Kimberley, COUMIN Floriane, GUILLAUME Manon et PALENCIA Aurélie.

Ces animateurs sont responsables de nos enfants et les encadrent à partir de 7h30, pendant la pause méridienne et jusqu'à 18H30 en élémentaire.

Pour l'école maternelle, ces animateurs sont présents de 16H à 18H30.

PEDT

La mise en place d'un Projet Éducatif de Territoire depuis 2015 a permis aux différents partenaires : communes, enseignants et la déléguée départementale de l'Education Nationale, personnel communal, l'association AILE Réalilloise, parents d'élèves et Communauté de Communes de se retrouver pendant l'année scolaire afin de travailler ensemble et en corrélation.

Ce projet est mis en place pour trois ans. Il est construit sur trois grands axes en lien avec le projet d'école réalisé par les enseignants.

Les trois axes de notre PEDT sont : Mieux Vivre Ensemble, Continuité et Cohérence Educative, Communication. Ils permettent de définir les actions mises en place pour nos enfants sur les temps scolaires et périscolaires.

Ce PEDT témoigne d'un fort investissement du territoire et propose aux enfants des conditions d'accueil périscolaire de grande qualité : activités diversifiées et évoluant en fonction des besoins des enfants ; qualification et formation continue des intervenants ; mise en place d'instances de participation ; volonté d'approfondir le lien avec les familles.

Le fonds de soutien pour le développement des activités périscolaires a permis aux élèves de petite section d'aller à la sieste après le repas du midi et la réouverture de l'ALAÉ en maternelle de 16H à 18H30.

Ce PEDT a également déclenché des réunions, avant toutes les vacances scolaires, entre le personnel municipal et L'ALAÉ. Ces rencontres permettent de préparer les différentes zones de jeux et leurs contenus pour améliorer les temps de l'enfant avant et après la cantine.

COMMUNAUTE DES COMMUNES DU QUERCY CAUSSADAIS



Afin d'enrichir et multiplier les apports culturels et sportifs de nos élèves, la Communauté des Communes du Quercy Causseadais finance :

- sur le temps scolaire et sur le choix des enseignants, plusieurs intervenants spécialisés en musique, en danse, en arts plastiques, en théâtre.
- les transports à QUERCY'O et l'apport pédagogique d'un maître-nageur pour sept classes de notre école sur la base de dix séances par classe.
- l'accompagnement de la coordinatrice enfance jeunesse sur les projets locaux et notamment PEDT
- le matériel informatique pour nos neuf classes.
- un dictionnaire pour tous nos élèves en CM1.
- 230€ par classe pour les sorties extérieures.



LA COMMUNE

Des subventions annuelles sont allouées aux deux écoles pour leur coopérative.

En élémentaire, pour l'achat de livres, de logiciels, de papeterie, de jeux éducatifs, le montant budgétisé est de : 45€ pour chaque enfant, 900€ pour les livres scolaires, 1200€ pour les consommables à répartir sur les deux écoles, 32€ pour tous les déplacements en autobus de nos élèves domiciliés sur la commune de Réalville.

En maternelle, 45€ sont budgétisés pour chaque enfant scolarisé pour les frais de fournitures scolaire et 42€ pour les sorties scolaires.

Le coût des frais généraux, pour la commune, s'élève par élève à 687€ pour un enfant scolarisé en élémentaire et à 1238€ pour un élève scolarisé en maternelle.

TRAVAUX

Dans un souci constant d'entretien et d'amélioration du cadre scolaire et périscolaire des élèves, des travaux sont réalisés très régulièrement, par le service technique toujours à l'écoute du personnel et des enseignants

Des améliorations ont également été réalisées pendant l'année :

- les sanitaires du deuxième bâtiment ont été entièrement rénovés pour un montant de :6936€.
- des stores occultants ont été posés dans la classe de Mme DARASSE pour un montant de :2689,80€
- une chaîne stéréo a été installée dans le réfectoire pour un montant de : 589,80€ afin d'améliorer les entrées et sorties de repas.

- un tableau a été changé dans la classe Mme DONAT, pour un montant de 514,80€, afin de recevoir un vidéoprojecteur interactif nouvelle génération financé par la Communauté des Communes.

-Suite aux contrôles sécurité effectués chaque année pour les écoles, un panneau de basket d'un montant de 288€ a été remplacé.

L'APE

L'Association des Parents d'Élèves permet, par leurs actions bénévoles, de participer à l'enrichissement culturel et sportif de nos enfants par des dons financiers.

Elle permet également la rencontre et les échanges entre parents.

Un cadre de vie très agréable, des implications humaines très positives et des dotations financières très conséquentes permettent et offrent à nos enfants-élèves une ambiance pour une grande et belle motivation au travail.

Information aux associations

Les apports aux associations représentent une alternative de financement pour les associations. C'est un régime juridique rendu plus souple, en particulier par la possibilité d'un droit de reprise en cas de non-respect des contreparties afférentes à l'apport ou en cas de dissolution de l'association.

L'apport à une association est une forme juridique particulière qui se définit par opposition à ce qu'elle n'est pas. Elle est pour autant parfaitement admise en doctrine par l'administration fiscale.

Bien que facultatif, prévoir un droit de reprise dans un traité d'apport en cas de manquement à l'utilisation ou en cas de disparition de l'association est un moyen conseillé pour sécuriser la qualification juridique de l'apport afin de distinguer une libéralité définitive et irrévocable. Ce droit de reprise intéressera les personnes désirant soutenir une association sans pour autant se défaire définitivement de leur apport. Il ne s'agit pas d'un droit automatique et, dans le silence des statuts et du contrat d'apport, il appartiendra à l'assemblée générale de l'accorder lorsqu'elle statuera sur la dévolution des biens de l'association. Le droit de reprise peut être aussi organisé comme une clause résolutoire de l'apport pour sanctionner tout manquement du bénéficiaire à ses obligations. La reprise n'a cependant pas d'effet rétroactif et ne remet pas en cause les actes passés sur l'apport. En toute hypothèse, la restitution de l'apport à l'apporteur doit néanmoins tenir compte du principe intangible d'interdiction du partage des bénéfices entre les membres. Par conséquent, l'apporteur ne peut reprendre que le bien qu'il a apporté, par exemple, une clause d'indexation d'une somme apportée. Celle-ci est donc nulle

car constitue un partage de biens sociaux. Tel devrait être également le cas lorsque l'apport a été réalisé en numéraire et que l'apporteur entend obtenir la restitution du bien acquis grâce à cette somme, quand bien même celle-ci était expressément affectée à l'acquisition d'un bien précisément identifié. Enfin l'apport est un acte à titre onéreux, distinct d'une vente car l'apporteur ne reçoit aucune contrepartie économique

Violences faites aux femmes

Les violences faites au sein d'un couple se définissent comme des situations où les faits de violences, agressions physiques, sexuelles, verbales, psychologiques, économiques) sont à la fois récurrents, souvent cumulatifs, s'aggravent et s'accroissent. Il s'agit d'un rapport de domination et de prise de pouvoir de l'auteur sur la victime. Ces violences créent un climat de peur et de tension permanent dont les conséquences sont désastreuses pour la victime.

Brisez le silence 06 81 82 00 02

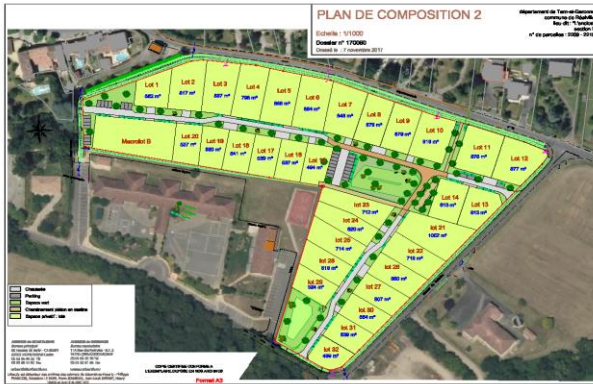
Rappel sur le débroussaillage

Compte tenu de la recrudescence des départs de feu, l'emploi du feu sous toutes ses formes est réglementé et strictement interdit pendant la période du 15 juin au 15 septembre dans toute zone située à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200m des bois, forêts, plantations forestières, boisements, landes, friches, garrigues et maquis.

En cas de manquement à ces obligations, le contrevenant s'expose à une amende de 750 €.

Lotissement l'Enclos

Le permis d'aménager du lotissement l'Enclos a été délivré le 8 octobre 2018. La commune s'est portée acquéreuse du terrain et un acte administratif rédigé par le maire (économie substantielle) a été signé le 6 juin 2019. Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offre et c'est l'entreprise STPH de Réalville associée à Eurovia qui a obtenu le marché. Les travaux ont débuté en octobre 2019 et devraient se terminer au printemps. 22 lots seront mis en vente par la commune et 12 par Monsieur Bergis. Les prix de vente se situeront entre 30 000 et 50 000 € TTC pour des lots de 460 à 880 m². Les droits d'enregistrement seront réduits à 0.715 % au lieu de 5.80 %. Les constructions permettront d'amener de nouveaux enfants dans notre école afin de préserver le nombre actuel de classes.



Travaux dans le parc

Nos employés ont aménagé la partie supérieure du parc jouxtant la salle des fêtes. Cet espace bosselé était occupé par des buis que les pyrales avaient détruits. Les végétaux morts ont été enlevés, le terrain aplani par des apports de terre et l'espace clôturé pour sécuriser le lieu qui est occupé à certains moments par les enfants du centre de loisirs. Le long du mur, des plantations de lys seront mises en place. Ils rappelleront l'emblème de Réalville. Bravo à nos employés et à nos adjoints en charge pour cette belle réalisation. Cette nouvelle place portera le nom de place du 19 mars afin de perpétuer la mémoire de ceux qui sont tombés en Afrique du Nord



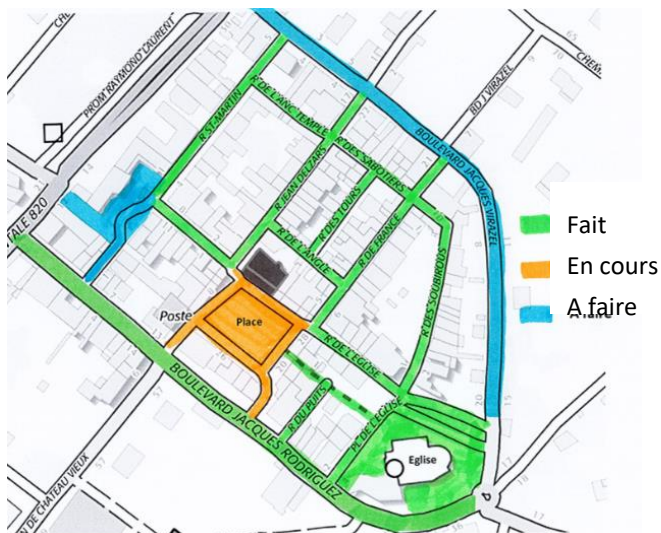
Cimetière St Nazaire

Les fortes pluies de juillet ont étalé de la terre et de la boue dans le cimetière. Nos employés ont mis en place des bordures pour retenir la terre et ont repiqué des plantes rampantes qui s'étaleront sur toute la zone en dénivelé. Une réalisation simple, naturelle et efficace.



Place de la Réunion

Nous avons commencé les travaux de la place de la Réunion qui s'inscrivent dans le cadre des travaux de rénovation du centre bourg (Place des Arcades, place de l'Eglise, rues),

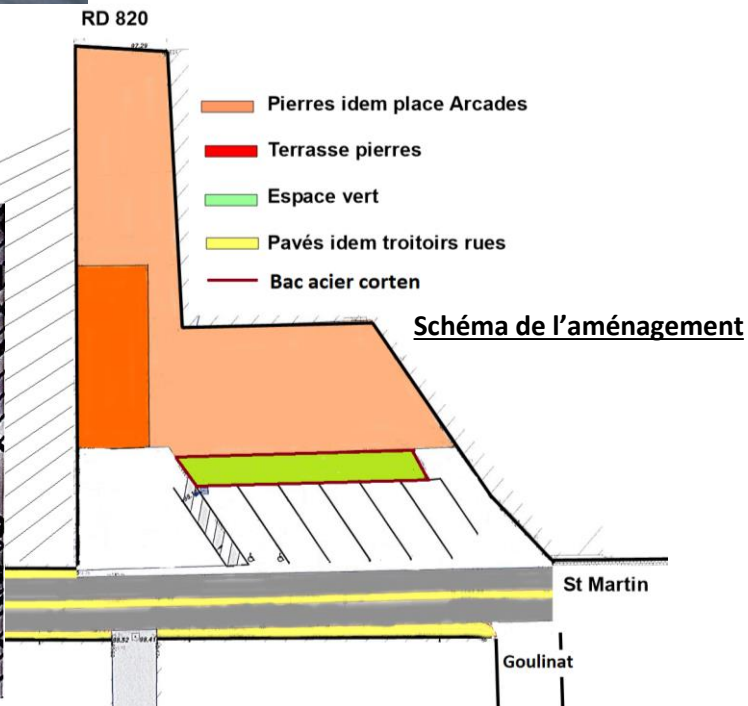
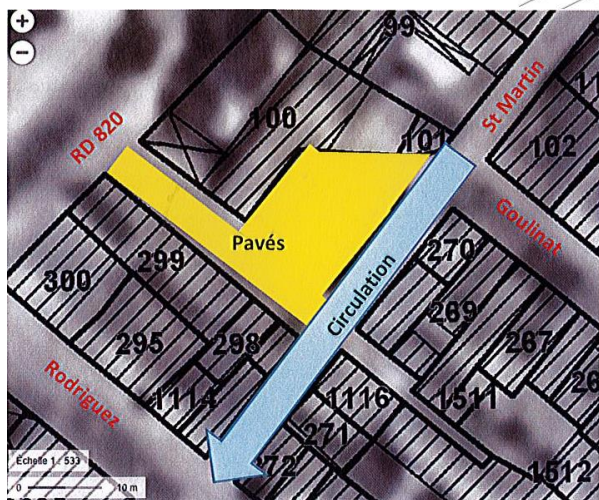


Ce projet de réhabilitation de la place, à proximité de la place des Arcades et s'ouvrant vers la D820 s'inscrit pleinement dans la politique de redynamisation et de requalification du cœur du bourg. L'aménagement consiste à modifier la circulation existante pour séparer l'espace routier de l'espace piétonnier afin de créer un véritable espace de vie et de rencontre. Le sol sera décapé, puis recouvert de pavés identiques à ceux de la place des Arcades sur la zone piétonne. La chaussée sera refaite et des trottoirs créés dans le prolongement de la rue St Martin. Un petit espace vert séparera les 2 zones. Du mobilier urbain sera mis en place. Tout ceci dans le but de renforcer l'attractivité de cette place et de lui redonner une dynamique dans les échanges et la convivialité afin de devenir une véritable place de la Réunion.



Financement

Estimation des travaux	: 105 000 E HT
Subvention état	: 36 000 €
Subvention région	: 22 500 €
Subvention département	: 21 000 €
Reste charge commune	: 25 500 €



Place des Arcades

Les travaux de la place des Arcades sont enfin terminés. Les dernières plantations qui n'avaient pu être mises en place à la fin du printemps ont maintenant trouvé leurs places.

Félicitations à l'entreprise locale STPH pour la qualité de son travail et à notre architecte Christophe Broichot pour la conception. La place des Arcades comme la place de l'Eglise est une belle réussite qui participe à l'amélioration de notre cœur de village.



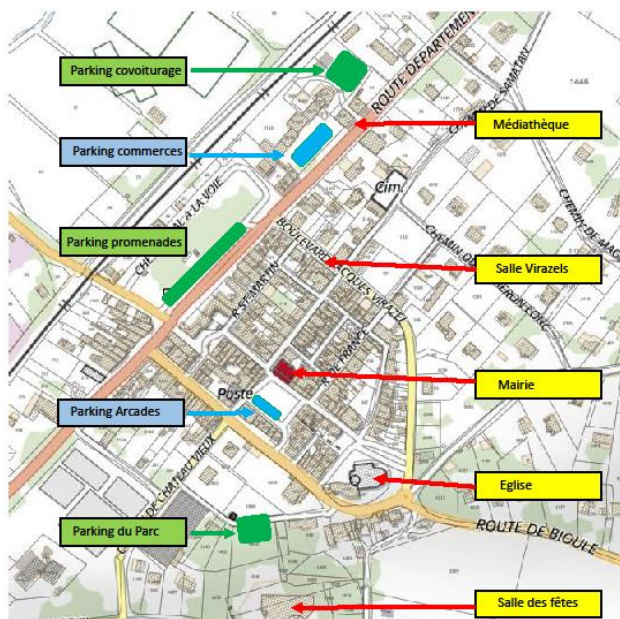
Nous avons essayé de garder et mettre en valeur le charme et l'authenticité de notre bourg tout en l'adaptant aux exigences actuelles. La suppression du stationnement a été un sujet de polémique. Nous avons conservé une zone bleue sur un côté et permis un stationnement minute devant la mairie. Nous remercions chaleureusement les habitants pour le respect de cette mesure qui leur impose quelques contraintes mais aussi pour leur patience et leur compréhension pendant toute la durée des travaux. La place n'est-elle pas plus belle ainsi sans voiture, surtout lorsque nous la voyons remplie d'enfants en train de jouer ?

Coût des travaux : 460 000 € Subventions obtenues : 100 000 € état, 100 000 € département, 100 000 € Région

Stationnement

Du fait de la multiplication des véhicules par foyer, le stationnement est toujours un problème crucial, dans les villes en général, dans les bastides comme Réalville en particulier. La réfection des rues du centre bourg, associée à la mise en place de sens uniques, a permis un stationnement unilatéral qui n'aurait pas été possible avec un double sens de circulation. Sur les promenades, l'aménagement a également dégagé 30 places. Derrière la médiathèque, un parking de covoiturage permet de ranger un nombre important de voitures.

Pour compléter cette offre, un nouveau parking de 15 véhicules est en cours de création le long du chemin du Parc. La création de cet espace a nécessité des travaux de terrassement, nivellement et de revêtement ainsi que la mise en place de l'éclairage public. Ce parking donne un accès immédiat à la salle des fêtes, à l'église et à la Place des Arcades. Nous invitons la population à s'approprier ce nouvel espace, en particulier lors de cérémonies religieuses.



Nos employés lors des travaux du parking



Sur notre commune, le recensement de la population, institué en 1801, se déroulera du 15 janvier au 16 février 2020. Il a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transports, déplacements quotidiens.

Les informations recueillies intéressent les collectivités territoriales, les services de l'état mais aussi les entreprises.

Elles sont une aide pour définir les politiques sociales, les politiques urbaines et les infrastructures de transport, de logement, d'équipements scolaires, culturels et sportifs à mettre en place au niveau national ou au niveau local.

Ces résultats sont aussi utilisés pour calculer la participation de l'état au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Pour les acteurs privés le recensement sert aux projets d'implantation d'entreprises et de commerces ou de services.

Les communes de moins de 10.000 habitants sont recensées une fois tous les 5 ans.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

La loi précise que les renseignements fournis par les personnes recensées sont protégés par des règles de confidentialité. Les statistiques collectées sont anonymes et les personnes qui y ont accès sont tenues au secret professionnel.

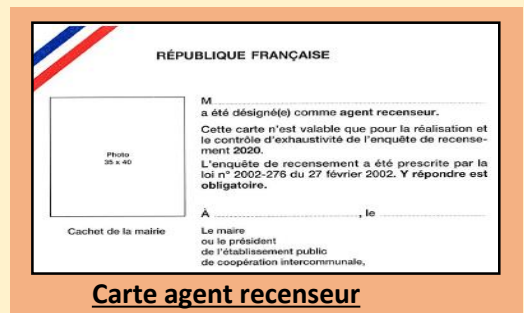
Vous allez être demain contacté par l'enquêteur de l'INSEE ou par la personne en charge du recensement dans la commune. Elle sera porteuse d'une carte d'agent recenseur.

Cette personne vous remettra un bulletin individuel que vous lui rendrez une fois complété. Vous pouvez également remplir le bulletin directement sur le site Internet. Cette démarche est à privilégier.

Lors des campagnes de recensement, l'INSEE met en garde contre des usurpateurs d'identité se faisant passer pour des agents recenseurs à des fins commerciales ou en vue de s'introduire au domicile des particuliers.

Il est ainsi appelé :

- que la visite d'un agent est toujours précédée d'un courrier reçu au domicile de la personne recensée,
- que les agents recenseurs qui se présentent au domicile des particuliers doivent présenter une carte officielle.



Carte agent recenseur



La participation citoyenne est un outil pour lutter contre les cambriolages, en collaboration entre le maire et la gendarmerie, dans une démarche préventive.

Le maire et les forces de sécurité de l'Etat vont mettre en place et encadrer un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage. Ce réseau, via des citoyens référents, permettra d'alerter la gendarmerie de tout évènement suspect.

Dans la commune, plusieurs citoyens référents seront choisis par le maire en collaboration avec le responsable territorial de la gendarmerie sur la base du volontariat, de la disponibilité et de l'honorabilité.

Un gendarme référent sera désigné pour être l'interlocuteur privilégié des citoyens référents.

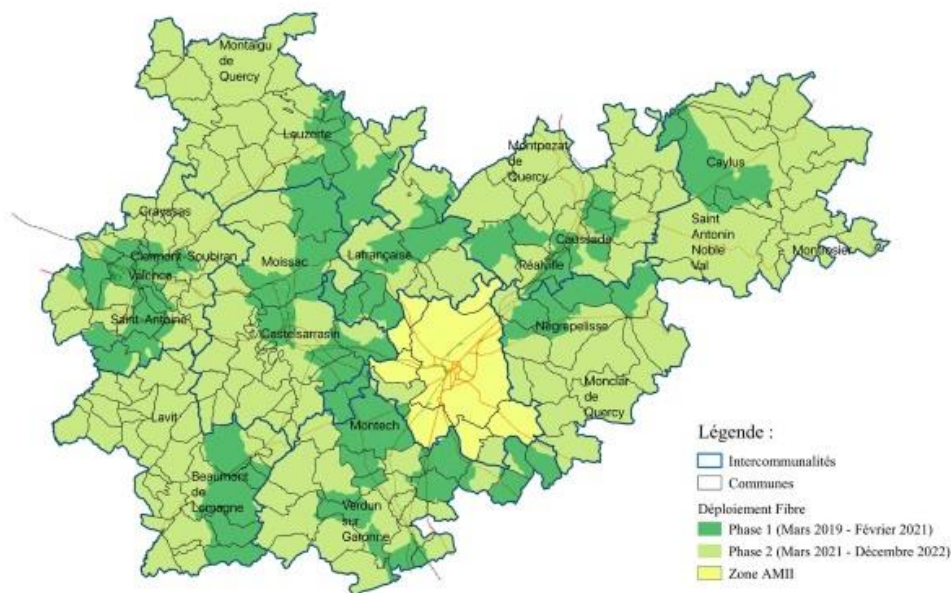
Chaque habitant de la commune pourra signaler les faits qui ont attiré leur attention et qu'il considère comme devant être portés à la connaissance de la gendarmerie afin de préserver la sécurité des personnes et des biens.

La fibre est en vue

En 2016, les intercommunalités (hormis le Grand Montauban desservi par les investisseurs privés) et le Conseil Départemental, se sont regroupés au sein d'un syndicat appelé « Tarn et Garonne numérique » (TGN 82) pour lancer un programme ambitieux de résorption de la fracture numérique dans le département.

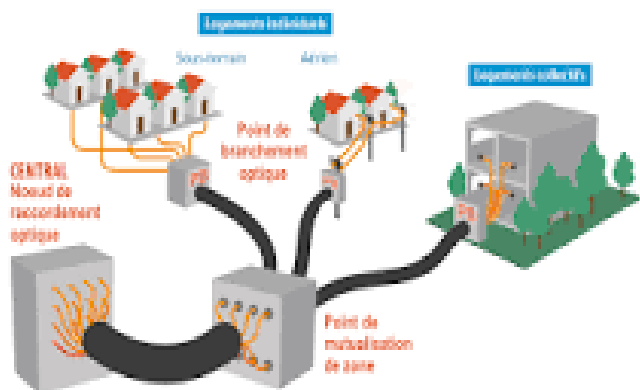
Après 3 années de préparation lourde (schéma d'aménagement, montées en débit, consultations publiques, négociations), le syndicat a signé en mars 2019 une délégation de service public (DSP) avec la société Altitude et sa filiale Octogone Fibre qui est désormais chargée de la construction du réseau. Les élus ont tenu fermement que chaque Tarn et Garonnais, quel que soit sa localisation, soit éligible à la fibre. Sous la surveillance du syndicat, la société Octogone Fibre a pour mission d'installer, d'exploiter, de commercialiser et d'entretenir pendant 30 ans ce réseau. Au terme de ce contrat, le réseau et son entretien sera repris par les collectivités locales, via le syndicat mixte Tarn-et-Garonne qui en deviendra propriétaire.

L'avancée numérique du département vient ainsi d'amorcer une étape décisive. En effet, d'ici 2022, ce vaste chantier utilisera plus de 7.000 kilomètres de câbles. Il requerra aussi 150.000 kilomètres de fibre optique. Cela permettra d'installer 102.000 prises. Ainsi, dans 191 communes, toutes les habitations individuelles, les entreprises et les sites publics bénéficieront d'une connexion à Très Haut Débit (THD). Cette avancée très ambitieuse constitue un important défi industriel. Elle sera menée à un rythme annuel particulièrement intensif. L'eau ou l'électricité ont mis des décennies pour servir nos campagnes. En 2022, le chantier devrait être terminé sur tout le département.



Organisation du chantier:

Dans le département, la fibre sera amenée dans 27 grosses armoires appelées NRO (Nœud Raccordement Optique), puis à partir de là dans 251 SRO (sous répartiteurs optiques) qui eux-mêmes desserviront les PBO (points de branchements optiques) qui se trouveront positionnés au plus proche des habitations et à partir desquels seront réalisés les raccordements d'abonnés. Ceux-ci pourront alors souscrire un abonnement auprès des opérateurs habituels et un technicien interviendra à domicile pour alimenter les locaux.



Point d'étape:

Actuellement, 3 NRO sont en place : Labastide St Pierre, Montech et Nègrepelisse. Ces équipements raccorderont près de 9 000 prises optiques (via 21 SRO) réparties sur les communes de [Albias](#), [Bioule](#), [Cayrac](#), [Genebrières](#), [Monclar](#), [Montricoux](#), [Nègrepelisse](#), [Puygaillard](#), [Saint-Étienne](#) et [Vaissac](#).

Les premières prises optiques sur ce secteur seront mises en service durant le second semestre 2020. Le NRO de Causse de Réalville va suivre. La commune a été sollicitée fin novembre pour faire le point sur les immeubles communaux et les perspectives d'évolution communale.

Signature des contrats régionaux pour la revitalisation des Bourgs-Centres

Le 4 octobre 2019, les communes Caussade-Montels, Molières, Montpezat du Quercy, Réalville et Septfonds ont signé 5 contrats Bourgs-Centres avec la Région, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Quercy Caussadais, le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Tarn et Garonne) et le PETR Midi Quercy. Ce jour-là, les partenaires ont aussi signé le Contrat Territorial Occitanie / Pyrénées-Méditerranée 2018-2021 avec le PETR du Pays Midi-Quercy qui est le document cadre des politiques territoriales (dont les bourgs-centres) de la région Occitanie.



En définissant avec les élus une feuille de route stratégique, concertée et partagée, la Région Occitanie propose, avec ces nouveaux contrats, du sur-mesure pour accompagner le développement de notre commune, renforcer sa centralité et son rôle de pôle de service de proximité.

Notre contrat bourg-centre devrait en effet permettre, à terme, de renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire en tentant de répondre aux différents enjeux identifiés lors du diagnostic. Les projets ainsi définis devront contribuer à :

- Assurer le renouvellement de la population et assurer une mixité sociale par l'apport d'une nouvelle population active en cœur de bourg;
- Mieux accompagner et maîtriser l'afflux de population afin de préserver le cadre de vie des communes;
- Répondre aux besoins des nouvelles populations, notamment de la petite enfance et de la jeunesse, proposer une offre de services de qualité et créer de nouveaux équipements, de nouvelles activités sportives et de loisirs;
- Proposer des logements de petite taille et de bonne qualité pour s'adapter à la réduction de la taille des ménages;
- Faire face au vieillissement de la population en répondant aux besoins des personnes âgées en veillant notamment à l'accessibilité des équipements publics et à une offre de soins adaptée;
- Se servir du patrimoine bâti comme d'un facteur de développement touristique et d'attractivité;
- Réinvestir les bâtiments commerciaux vacants du centre ancien et leur redonner une nouvelle fonction;
- Réorganiser les espaces publics pour les articuler les uns aux autres pour faciliter les déplacements ;
- Faciliter la mobilité douce de tous les habitants entre le cœur de bourg et la proche périphérie ;
- Redonner la place aux piétons et réaffirmer la centralité du cœur de bourg en favorisant les lieux de rencontre et de convivialité ;

Pour faire face à ces enjeux de développement, au travers des contrats Bourgs-Centres, la Région, aux côtés des services du Département et de l'Etat, mobilisera l'ingénierie et les ressources financières dont notre commune aura besoin.

Un comité de pilotage sera créé et aura pour mission de mobiliser les compétences de chacun pour la mise en œuvre des projets. Dans les années à venir, il faudra suivre attentivement l'état d'avancement du plan d'action pluri annuel qui portera sur une première période se terminant le 31 décembre 2021 et sur différentes thématiques : la valorisation du cadre de vie, du patrimoine et de l'environnement, de l'habitat et des espaces urbains, le maintien et le développement des services, des commerces et équipements de proximité, le développement économique et touristique...

L'organisation et le secrétariat permanent de cette instance de concertation seront assurés par le chargé de mission bourgs centres recruté en 2018 pour définir, suivre et mettre en œuvre les actions liées à ce dispositif. Son poste sera financé jusqu'au 31/12/2021 à 80 % par le fonds européen Leader et par le Département du Tarn et Garonne.

Plus d'info :

L'ensemble des fiches projets sont consultables sur le site internet de la communauté de communes à la rubrique développement économique.

<http://www.quercycaussadais.fr/developpement-eco/valorisation-des-bourgs-centres/>

Pour Réalville

Pour l'instant, la signature de ce contrat à laquelle nous travaillons depuis un certain temps, nous a permis d'obtenir deux subventions régionales dans le cadre de l'aménagement du bourg :

100 000 € pour l'aménagement de la place des Arcades

22 500 € pour l'aménagement de la place de la Réunion

Schéma des actions possibles à long terme dans le cadre du contrat



Rappels de réglementation

Avant toute location ou changement de locataire, les bailleurs doivent déposer à la mairie une demande de permis de louer pour toute location à l'intérieur du bourg.

La divagation des chiens est interdite. De plus, un arrêté municipal impose de promener son chien en laisse à l'intérieur du bourg.

La communauté des communes

Créée en 1997, la Communauté de communes du Quercy Caussadais est une intercommunalité, qui fédère 19 communes autour de missions d'intérêt général. Ses membres sont Caussade, Montalzat, Auty, Molières, Montpezat-de-Quercy, Saint-Cirq, Saint-Georges, Septfonds, Monteils, Labastide-de-Penne, Puylaroque, Lapenche, Cayrac, Cayriech, Réalville, Mirabel, Lavaurette, Saint-Vincent d'Autéjac, et Montfermier.

A cet effet, la Communauté de communes du Quercy Caussadais déploie sur l'ensemble du périmètre de ses communes membres, des services publics qui participent à la qualité de vie de ses habitants. Elle valorise son territoire et permet un développement économique, notamment du point de vue de l'emploi (Cyberbase, Point Information Jeunesse, Espace rural emploi formation), mais aussi par le biais d'une politique locale du commerce, d'une prise en charge des zones d'activités, de la gestion des sentiers de randonnée ou encore, via la gestion d'un office de tourisme, de mettre en lumière les atouts du Quercy Caussadais.

Du point de vue environnemental, la Communauté de communes s'occupe de la collecte et du traitement des déchets ménagers, de la gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations, et d'un service public d'assainissement non-collectif.

Par ailleurs, elle est dépositaire de plusieurs actions sociales sur le territoire, comme la gestion d'infrastructures dans le domaine de la petite enfance, mais aussi par sa participation à des activités en faveur de l'autonomie à domicile (service de portage de repas à domicile, téléassistance). Elle s'occupe également d'un service de transport à la demande, d'une aire d'accueil des gens du voyage, et d'opérations rentrant dans le cadre d'un plan d'amélioration de l'habitat.

Pour la culture du corps et de l'esprit, la Communauté de communes propose un réseau de médiathèques aux administrés du Quercy Caussadais, une école de musique, une ludothèque et une politique du sport permettant l'accès à des infrastructures sportives, dont un gymnase et la piscine intercommunale Quercy'O.

Sur le plan institutionnel, la Communauté de communes du Quercy Caussadais est dirigée par un Président élu par un organe délibérant, représentant la voix des communes membres. Ce dernier est composé de 39 conseillers titulaires

QUE FAIT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ?

19 COMMUNES **20518 HABITANTS** **392 KM²**

Créée en 1997, la Communauté de Communes du Quercy Caussadais a pour objectif le développement d'un espace de solidarité et la mise en œuvre de projets d'intérêt communautaire. Elle a vu ses compétences s'élargir au fil du temps, elle a donc un rôle indéniable à jouer afin de satisfaire au mieux l'intérêt de la population.

- TOURISME**
 - Office de Tourisme Intercommunal à Caussade
 - Bureau d'Information Touristique Intercommunal de Montpezat
 - Sentiers de Randonnée
 - Labellisation "Vignobles & Découvertes"
- CULTURE**
 - 7 Médiathèques à Caussade, Mirabel, Molières, Montpezat, Puylaroque, Réalville et Septfonds
 - La Ludothèque à Caussade
 - Ecole de musique à Caussade
- EMPLOI et SOLIDARITE**
 - Espace Rural Emploi Formation
 - Espace Public Numérique (Cyberbase)
 - Transport à la demande
 - Portage des Repas
 - Téléassistance
 - Aire d'accueil des gens du voyage
- ECOLE**
 - ACTIONS SCOLAIRES**
 - Informatisation des écoles
 - Distribution des dictionnaires
 - Interventions scolaires (lecture, théâtre, danse, musique, art plastique, sciences)
 - Participation au ramassage scolaire dispensé par la Région
 - Transport scolaire pour l'initiation à la natation
 - Participation financière pour les séjours, classes découverte
- SPORT - LOISIRS**
 - Complexe sportif : 1 gymnase, piste d'athlétisme, terrains
 - Aide aux familles avec les coupons associations
 - Quercy'O Espace Aquatique
- ENFANCE - JEUNESSE**
 - Coordination des accueils de loisirs (ALAE et ALSH)
 - Point Information Jeunesse
- ENVIRONNEMENT DECHETS MENAGERS**
 - Gestion de la collecte des déchets ménagers
 - Gestion du tri sélectif
 - Gestion des 4 déchetteries Caussade, Molières, Montpezat de Quercy et Septfonds
- PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU**
 - Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif
 - Gestion et aménagement des cours d'eau (GEMAPI)
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**
 - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
 - Développement économique
 - Application du Droit des Sols
 - Amélioration de l'Habitat
- PETITE ENFANCE**
 - Crèches Multi Accueil Chapi-Chapeau
 - Haltes garderies
 - Jardin d'enfants "Jardin des Pitchouns"
 - Espace Petite Enfance



Médiathèque intercommunale de Réalville

Plus de 8500 ouvrages sont à votre disposition avec :



Un espace adultes et adolescents regroupant :

Des ouvrages de fiction (romans, récits, nouvelles, sciences fiction, policiers, littérature classique et moderne),
Des documentaires (philosophie, psychologie, politique, économie, droit, sciences, arts, sports, loisirs, géographie...),
Des biographies,
Un fonds local : ouvrages sur la région Midi-Pyrénées,

Un espace enfants regroupant :

Des albums, imagiers, contes, romans, documentaires sont à la disposition des enfants.



Inscription gratuite

12 documents par personne pour 3 semaines

D'autres services vous attendent :

*accès à internet

*Prêts de CD et DVD adultes et enfants

*Prêts de jeux de société

Dates à retenir pour 2020 :

Contes jeune public : 14h45 école maternelle de Réalville

Lundi 13 janvier, Lundi 16 mars, Lundi 20 avril, Lundi 11 mai, Lundi 8 juin
Spectacles gratuits- Entrée libre- durée environ : 30 mn

Alors...Raconte ! Vendredi 17 janvier 20h30 Salle des fêtes de Réalville

Sandrine Rouquet : Tarnaiseries et saucisson en tranches (pour tous à partir de 10 ans)
Profondeur et légèreté font l'esprit de ce spectacle. Servi sur un fond de terroir tarnais, il propose de goûter la saveur du temps qui passe. Rire, rêve, amitié...C'est ce qu'il offre en partage à ceux qui viennent l'écouter ! Le burlesque et la facétie se taillent la plus belle part de ce spectacle.

Horaires de la médiathèque

Lundi :15h-17h30//Mercredi : 14h30-17h30//Vendredi : 15h30-18h

Mail: realville.mediathèque@gmail.com

Téléphone: 09 60 53 22 65

Site des médiathèques de la CCQC : <http://ccqcaussadais.agate-sigb.com/>



Elections municipales



Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020, si besoin.

A Réalville, commune de plus de 1 000 habitants, l'élection des conseillers municipaux se déroule selon un scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle : les candidats se présentent en listes complètes de 19 membres avec alternance entre un homme et une femme. Lors du vote, on ne peut faire ni adjonction, ni suppression, ni modification de l'ordre de présentation des listes.

Peuvent être candidats les personnes majeures, de nationalité française ou d'un Etat membre de l'UE et inscrites sur les listes de leur commune ou, sauf exceptions, y payant leurs impôts locaux. Certaines professions (juges, préfets, ...) sont incompatibles avec une candidature aux élections.

L'élection peut se limiter à un seul tour en cas de [majorité absolue](#), ou donner lieu à un second tour, auquel cas :

- Les listes qui ont obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent s'y maintenir ;
- les candidats d'une liste qui a obtenu plus de 5 %, sans pouvoir se maintenir en tant que tels, peuvent rejoindre une autre liste, ce qui peut amener à modifier l'ordre de présentation des candidats.

On attribue d'abord la moitié, arrondie à l'entier supérieur des sièges à pourvoir, à la liste qui a le plus de voix au premier tour ou, s'il y a lieu, au second ; les autres sièges sont répartis entre toutes les listes présentes au dernier tour ayant eu plus de 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire) à la représentation [proportionnelle à la plus forte moyenne](#).

Les conseillers communautaires (3 + 1 suppléant pour Réalville) sont élus en même temps que les conseillers municipaux. La liste des candidats au conseil municipal et celle des candidats au conseil communautaire doivent figurer sur un seul et même bulletin (scrutin fléché).

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays [membre de l'UE](#), être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques. La date limite pour s'inscrire et participer à ce vote est fixée au 7 février 2020.

Le jour de l'élection, les électeurs doivent obligatoirement présenter au président du bureau, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, **un titre d'identité** sous peine de se voir refuser le droit de voter.

Horaires : Les bureaux de vote ouvriront le dimanche à 8 heures et fermeront à 19 heures.

Que de miss à Réalville !

Après Elodie Julien, Miss 400 coups en 2012, Carla Sylvestrini, Miss Élégance 2018, une nouvelle Réalvilloise, Mélody Lo Wing, 18 ans, élève de terminale ES au lycée Claude Nougaro de Monteils a été sacrée trentième reine des 400 Coups le 28 avril à Eurythmie à l'occasion des 30 ans de l'association.



Grains de
Julie

Soins de Beauté
-
Onglerie

Julie AUDEBAUD
06.27.32.22.42.

371 DB2O
81440 REALVILLE
Fb: Grain de Julie

Miss élégance

Le 18 mai 2019, Réalville est devenue, le temps d'une soirée, la capitale de la beauté et de l'élégance avec l'élection officielle de Miss Elégance Quercy-Rouergue 2019. Cette sélection présidée par Eddy Lefaux, président national du Comité Miss Élégance France était qualificative pour l'élection régionale Miss Elégance Midi-Pyrénées 2019.

Le jury composé d'une dizaine de personnes et le public ont eu la lourde tâche de désigner celle qui représentera les trois départements : Tarn-et-Garonne, Aveyron, Lot. Les candidates ont d'abord pris la parole pour se présenter puis ont évolué en robes du soir et en maillots de bain homologués. Au



cours de la soirée, un magnifique défilé de chapeaux a été présenté avec l'association Chapeau-Caussade. Onze candidates ont concouru. C'est Camille Jeudy, 20 ans de Villeneuve d'Aveyron qui a été élue et qui a reçu l'écharpe de la Réalvilloise Carla Silvestrini, Miss élégance 2018.

En deuxième partie de soirée, un tout nouveau show avec plumes et paillettes présenté par des miss lauréates des éditions précédentes de Miss Elégance Midi-Pyrénées et leurs dauphines a enthousiasmé le public. Ce fut une bien belle et agréable soirée à Réalville.



FITT-FORM

Pilates

Salsa

Fitt dance

Step

Zumba

Stretching

Gym douce

Body Fitt

Renforcement musculaire

- **Lundi - Mercredi : 19h15 à 20h15 et/ou 20h15 à 21h15**

Cours de Cardio Fitt



Salle Annexe – Salle des fêtes de Réalville

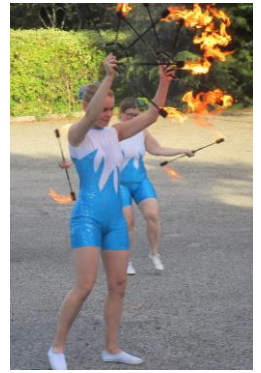
Renseignements : 06 50 78 54 82



Comité des fêtes



Le 22 juin dernier, le comité des fêtes de Réalville à proposé sa manifestation. A cette occasion, nous avons reçu les majorettes de Caussade qui ont animées le village une partie de l'après- midi avant de nous rejoindre à la salle des fêtes pour l'apéritif offert par le comité des fêtes, suivi par le service des plateaux repas.



Les jeux gonflables étaient présent toute la soirée pour le plus grand plaisir des enfants. En cours de soirée s'est déroulé le tirage de la tombola dont les lots avaient été offerts par les commerçants du village. 22h30 a vu l'embrasement du traditionnel feu de la saint jean pendant lequel les enfants et adultes tournèrent autour.



Ensuite l'orchestre à mis beaucoup d'ambiance sur des musiques des années 80 à aujourd'hui et permis au public de danser jusqu'au bout de la nuit



Pour la première fois, un concours amical de pétanque en doublette a été organisé le dimanche après midi. 20 doublettes ont animé, à la satisfaction du comité des fêtes, ce concours qui sera reconduit en 2020.

Le marché gourmand du 8 août sur le plaisant espace des promenades a été une grande réussite avec plus de 400 repas servis et sera reconduit en 2020.

Nous vous donnons donc également rendez- vous le 14 juin 2020 à la salle des fêtes pour notre fête. Les jeux gonflables, la restauration sur place et le feu de la Saint Jean seront à nouveau présents.

Pour ce qui est des animations plusieurs pistes sont évoquées et seront concrétisées lors de la réunion du comité courant janvier. Le bureau sous la houlette de sa présidente Aurélie PREJET a été reconduit lors de l'assemblée générale qui a eu lieu courant novembre.

A noter l'arrivée d'une nouvelle secrétaire en la personne de madame GARCIA ainsi que deux jeunes nouveaux membres preuve qu'il n'y a pas d'âge pour avoir l'esprit associatif. Il s'agit en l'occurrence de Justine POUGET 9 ANS et Luisa PREJET 10 ANS

Nous invitons tous ceux qui voudraient donner un peu de leurs temps pour l'animation de leur village à nous rejoindre, jeunes et moins jeunes, pour ce faire vous pouvez appeler le 0630791277 ou 0623791668

Le comité des fêtes souhaite à toutes et tous une très bonne nouvelle année et vous donne rendez vous le 14 juin 2020.

Amicale des sapeurs pompiers Albias / Réalville

Créée depuis Janvier 2012, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Albias Réalville se compose de 7 membres actifs de tous grades qui changent au fil des années.

Son objectif initial est de renforcer la cohésion et la convivialité au sein du centre lors des manœuvres mensuelles et des activités sportives, entretenir les liens de camaraderie qui unissent tous les sapeurs-pompiers du centre sans distinction de catégorie.

Elle facilite et encourage l'organisation de manifestations diverses à l'attention de ses adhérents et leur permet de participer aux manifestations organisées à l'échelon local, départemental ou national.

Elle assiste les personnes victimes d'accident en service commandé et aide au développement de la mutualité.

Il ne faut pas oublier le rôle social que joue l'amicale, également là pour apporter des moments de partage entre les habitants de la commune, les membres actifs, retraités et veuves de sapeurs-pompiers de la commune, actions soutenues par le département.

Les principales ressources permettant la gestion de l'association sont les dons offerts par la population, notamment lors de la distribution annuelle des calendriers et le loto annuel organisé en Novembre cette année.

L'argent récolté permet de payer les assurances des sapeurs-pompiers dans le cadre du service, les adhésions à l'union départementale des sapeurs-pompiers, l'adhésion à la fédération nationale des sapeurs-pompiers et l'organisation de diverses manifestations:

Journée détente, voyage, cérémonie et repas traditionnel de la Ste Barbe, patronne des sapeurs-pompiers, manifestations patriotiques ou sportives, arbre de Noël pour les enfants etc...

Remerciements aux artisans et commerçants de nos communes, aux habitants pour leur accueil chaleureux qui œuvrent pour la réussite de notre amicale, sans eux notre amicale n'existerait pas !

Nous souhaitons aller davantage à la rencontre de la population, ouvrir notre passion aux autres et, pourquoi pas, susciter des vocations !

Lieutenant TEYSSIE Jean-Pierre
Président de l'Amicale et son bureau

Félicitations au lieutenant Jean Pierre Teyssie qui a été nommé capitaine à l'occasion de la St Barbe départementale le 7 novembre.



FICHE STATISTIQUE 2018

ALBIAS-RÉALVILLE

SECTEUR D'INTERVENTION

Les communes défendues en 1^{er} appel sont Albias, Cayrac bourg, Cayrac est, Mirabel sud et Réalville.

Soit une population totale défendue d'environ **5 984** habitants.
(Population municipale au 01/01/2010 - la population a été actualisée par les communes recensées)

ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

	Nombre d'interventions assurées par le centre et par type				
	2015	2016	2017	2018	Variation (%)
Accidents	28	37	28	37	+32,14
Divers	61	16	30	27	-10,00
Feux	21	23	18	26	+44,44
SAP	198	168	248	287	+15,73
Total	308	244	324	377	+16,36

EN 2018... dans le Tarn-et-Garonne
-81 000 appels reçus au CTAV CODIS (-5,1%)
11 interventions locales et 23 missions
18 910 interventions (+9%)

	Nombre d'interventions par commune du secteur de 1 ^{er} appel et par type			
	Albias	Cayrac	Mirabel	Réalville
Accidents	18	1	0	12
Divers	11	4	1	5
Feux	7	2	1	11
SAP	133	19	7	97
Total	169	26	9	125

RENFORTS EXTERIEURS :
Le centre d'incendie et de secours d'Albias-Réalville a participé au renfort envoyé dans le département de l'Aude suite aux inondations, en octobre 2018.

CHAÎNE DE COMMANDEMENT 2019

Centre de secours de 3^{ème} catégorie

122, avenue Jules Combes
82350 ALBIAS

CHEF GROUPEMENT TERRITORIAL TARN :
Commandant Laurent GINÉSTET

CHEF DE CENTRE :
Capitaine Michel FOSSIER

ADJOINTS :
Lieutenant Philippe QUAGLIO
Lieutenant J-Pierre TEYSSIE



Les stocks de sang total, plasma et plaquettes sont toujours aussi faibles malgré notre obstination à mobiliser le maximum d'entre nous, à donner son sang quand on le peut.

Nous venons de réaliser la collecte à Réalville à la salle des fêtes, le Vendredi 04 Octobre 2019, dernière en 2019. Nous avons enregistré un résultat honorable à la satisfaction de EFS, mais surtout la venue de 8 nouveaux donneurs -premier don- et le retour de donneurs déjà reconnus, ce qui ne peut que nous reconforter et nous encourager pour les prochaines collectes 2020 ;

Nous vous invitons avec l'EFS - Etablissement Français du Sang - en charge de la planification et des prélèvements sur notre territoire en relation avec les communes - à venir nombreux sur les programmes suivants :

Albias	=	Vendredi 03 Janvier 2020	–	Salle St Georges
Mirabel	=	Vendredi 20 Mars 2020	–	Salle des Fêtes
Albias	=	Vendredi 20 Mai 2020	–	Salle St Georges
Cayrac	=	Vendredi 15 Juillet 2020	–	Salle des Fêtes
Réalville	=	Mardi 06 Octobre 2020	–	Salle des Fêtes

Aux heures habituelles de prélèvement = 15H à 19H après-midi seulement

Nous vous y réservons le meilleur accueil et vous y attendons toujours plus nombreux.

Pour information, nous avons réussi à mobiliser quelques 260 donneurs qui se sont présentés sur nos 5 collectes 2019 ; le challenge est de faire mieux l'année prochaine.

Visuel Tour de France du sigle Don de Sang FFDSB / vue aérienne :

Nous avons participé, le 18/07/2019 sur la commune de Le Fousseret - 31, en fin de matinée avec le survol de l'hélicoptère France Télévision, au passage de la course / Tour de France 2019. A l'initiative de notre Président Départemental, aussi membre du Comité Régional, Francis LADOGNE, à sa grande satisfaction, plus de 100 volontaires midi pyrénéens, donneurs de sang et sympathisants, parmi lesquels nous étions 12, ont représenté symboliquement le sigle de la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles FFDSB.

La manifestation s'est terminée par une belle collation autour d'une table largement garnie et ouverte; des rencontres se sont faites avec nos collègues de Midi Pyrénées qui partagent nos soucis de développement et de mobilisation. En tout état de cause, l'occasion était parfaite pour témoigner de notre volonté et notre détermination à réussir notre autosuffisance en produits sanguins selon la sécurité à la française des receveurs et des donneurs.

VENEZ NOMBREUX à nos collectes, à nos manifestations,
MERCİ à tous nos donneurs bénévoles et désintéressés
MERCİ d'avance au nom de tous les receveurs, malades et blessés

Téléthon Réalville - Cayrac

Pour 2019, l'association a proposé :

Le 4 septembre 2019: concours de Belote.

Le 2 novembre 2019: repas dansant avec Sylvie Nauges.

Le 09 novembre 2019: soirée Country.

Le 07 décembre 2019: journée nationale sur les promenades de Réalville.

-Lavage des voitures par les pompiers.

- Vente de gâteaux préparés par les bénévoles et randonnée pédestre l'après-midi.

L'association remercie les deux municipalités pour leurs soutiens, tous les bénévoles, les sponsors et les diverses associations Réalville Cayrac.

Cette participation et toutes nos animations nous permettent de reverser chaque année la somme de 6000€ pour la recherche de maladies.

La Présidente CASSAN Vivianne





Association des Parents d'Elèves Réalville-Cayrac

aperealvillecayrac@yahoo.fr

Cette année est une année de transition pour notre association.

En effet, l'assemblée générale a vu son ancien bureau entièrement démissionnaire, car de nombreux parents investis ont leurs enfants qui quitteront l'école en juin 2020.

Malgré les craintes de ne trouver aucun reprenneur, un nouveau bureau a donc réussi à se constituer pour pérenniser l'association et ses diverses animations.

Les nouveaux membres seront épaulés tout au long de 2020 par les anciens, leur transmettant ainsi tous leurs savoirs et leurs connaissances. Nous les remercions chaleureusement.

Notre association garde donc toujours pour objectif de soutenir financièrement le groupe scolaire Chanterive. Dans ce but, nous avons versé 15 euros par élèves inscrits.

En 2018-2019-, l'APE a organisé :

- un loto en novembre (avec la participation de l'Aile réalvilloise),
- une vente de chocolats de Noël,
- un vide grenier en Avril,
- la kermesse/tombola en juin

L'association a également participé au carnaval organisé par l'Aile réalvilloise. Nous avons également financé l'achat de 10 ventilateurs pour aider enfants et enseignants durant l'épisode caniculaire de fin d'année scolaire.

Un grand merci à toutes les personnes (parents, municipalités, ALAE) qui nous aident et nous assistent lors des manifestations.

Le bureau et les membres de l'APE.

Le bureau et les membres de l'association des parents d'élèves de Réalville Cayrac



Céline MOLINIE
Présidente



Cyril JOUVRAY
Président
adjoint



Marie-Cécile
LACOSTE
Secrétaire



Manon BRECHET
Secrétaire
adjointe



Magalie
ZGHICHE
Trésorière



Laetitia IRISSOU
Trésorière
adjointe



Sandra
CAMUS



Magali
DELSOL



Lisbeth
GEORGES



Christine
FERREIRA



Aurélie
PREJET



Delphine
LE BIHAN



Floriane
COUMIN



Gwladys
THINIUS



Stéphane
BRECHET



Karine
CATHALIFAUD



Carine
LAZARTIGUE



Marie
DESGANS



Sally
HADJIGEORGIOU
WRIGHT



Sylvie
POUGET



Aurélie
CRAYS



Thomas
GAMEIRO



Véronique
JOUVRAY

Association de chasse

Après nos traditionnelles moules à la paille et repas du mois de juin, une nouvelle saison de chasse a débuté sous la chaleur.

Nous remercions les propriétaires terriens et agriculteurs de nous permettre de pratiquer notre loisir sur leur propriété.

Concernant le déroulement des battues, nécessaires pour respecter le plan de chasse imposé par la préfecture, nous mettons des panneaux « chasse en cours » pour signaler notre action et inciter les automobilistes à ralentir et ne pas dépasser 30km/h afin d'éviter tout risque de collision et d'accident. Merci à toutes celles et ceux qui ralentissent.

Comme l'an passé, nous constatons de plus en plus de renards sur la commune malgré nos efforts incessants de régulation.

Pour rappel, vos compagnons chiens et chats, tatoués ou pucés obligatoirement, ne doivent pas être seul en divagation dans la nature et rester autour des habitations de leurs propriétaires.

L'ACCA DE REALVILLE vous souhaite de passer d'excellentes fêtes et une très bonne année 2020.



Association de pêche



Forte de ses 148 pêcheurs l'AAPPMA «le Goujon Réalvillois » fait partie du patrimoine associatif du village. Cette saison la zone d'influence de notre AAPPMA s'est agrandie et compte désormais 4 communes , REALVILLE , CAYRAC , BIOULE et St VINCENT d'AUTEJAC .

Programme prévisionnel des activités pour la saison de pêche 2020 :

Les lâchers de truites seront réalisés en 2 fois, en mars pour l'ouverture et pour le week end de Pâques. Sur la Lère et le lac de Réalville 250 Kg de truites AEC et 40KG de Fario , 90 Kg dans le lac de Bioule .

Concours de pêche annuel (amical): il aura lieu le dimanche 5 Juillet 2020 à 9h à CAYRAC au lac de Monsieur ALAIN SOULIE dans le cadre de la fête locale.

Assemblée générale annuelle: elle se tiendra dans le courant du mois de Janvier 2020.

Notre président et notre trésorier ayant décidé de passer la main, des élections auront lieu lors de cette Assemblée Générale. Toutes les candidatures seront les bienvenues. Cette association de pêche est avant tout la votre ...

Les cartes de pêche 2020 seront vendues uniquement sur internet ou directement auprès du secrétaire.

Composition actuelle du bureau:

Président René QUAGLIO , Tél 07 81 91 05 24 , Vice Président Patrice LAPLAGNE ,
Trésorier Henri LHUISSIER , Secrétaire Alain MONTE 06 11 30 29 98 (vente des cartes de pêche)

Le président et les membres de l'association de pêche le Goujon Réalvillois remercient Monsieur Jean Claude BERTELLI Conseiller Départemental Maire de Réalville, Monsieur Jacques COUSTEILS Maire de Cayrac, Monsieur Gabriel SERRA Maire de Bioule pour leurs subventions et vous souhaitent une très belle saison 2020 ainsi que de merveilleuses fêtes de fin d'année .

Football



La saison 2018-2019 s'est terminée sur un très bon bilan sportif et moral qui laisse présager de belles perspectives pour notre club.

Le nombre de licenciés est en nette augmentation, nous comptons actuellement 135 licenciés. Notre école de football se développe, de nouvelles équipes ont été créées.

Mais la principale nouveauté de cette saison est que notre club se féminise.

Et oui!! La mixité, la parité ne sont pas de vain mot à l'U.S.R.C : il y a autant d'équipes filles que garçons dans notre école de football.

Nous sommes très fiers d'accueillir ces joueuses qui donnent un vent de fraîcheur à notre club et qui nous font découvrir un football différent.

Je félicite nos joueuses pour leur assiduité, leurs sourires et leurs résultats sportifs.

N'oublions pas nos jeunes joueurs qui ont défendu nos couleurs sur tous les terrains du Département avec enthousiasme accompagné d'un bel état d'esprit; Bravo à eux pour leurs résultats.

Et pour finir sur ce beau bilan sportif, nos deux équipes seniors ont obtenu de très bons résultats sur les terrains de football du département en y associant le respect des règles et le fair play.

En effet nos deux équipes seniors ont terminé dans les premières places du challenge du fair play 2018-2019 organisé par les instances footballistique du département. Bravo à eux pour leurs comportements et leurs résultats.

Je n'oublie pas notre nouvelle équipe seniors féminine créée cette année en entente avec Mirabel et Caussade. les joueuses sont très heureuses de se retrouver sur le terrain et nous leur faisons confiance pour porter défendre nos couleurs.

Mais cette embellie n'est pas le fruit du hasard. c'est le travail de tous les bénévoles emprunts d'un dynamisme et d'un enthousiasme sans faille qui apportent leur pierre à l'édifice USRC. Je les remercie chaleureusement pour tous les efforts consentis afin que notre Club perdure.

J'exprime également mes sincères remerciements aux Communes de Réalville et Cayrac pour leur soutien ainsi qu'aux entreprises, artisans, sponsors qui nous avons rencontrés et qui nous ont fourni un accueil engageant et fort qualitatif. Découvrez les dans notre calendrier et n'hésitez pas à faire appel à leurs services.

Grâce à l'engagement de tous les bénévoles, le nombre de licenciés augmente, notre club se féminise, des équipes de jeunes sont créées etc--Maintenant, il faut concrétiser tout ce travail entrepris depuis trois ans, mais seuls, nous ne pourrions pas y parvenir. Alors rejoignez-nous! Investissez-vous au sein de votre Club de votre village pour qu'ensemble nous puissions continuer à écrire une page d'histoire de votre club l'U.S.R.C.

Le Président: Stéphane MARTY



L'association de gymnastique volontaire Réalville Cayrac propose à ses adhérents des séances de maintien en forme et un atelier Mémoire à la salle des fêtes de Réalville



La pratique régulière d'une activité physique, même modérée et non compétitive, dans une ambiance conviviale procure de nombreux bienfaits sur la santé physique et psychique.

Créée en 1991 notre association soutenue par la Fédération française de gymnastique volontaire et par la commune de Réalville ne cesse d'évoluer dans la bonne humeur et la convivialité.

Des activités nouvelles -randonnées trimestrielles, plébiscitées l'an passé, s'inscrivent en plus des traditionnelles.

La séance du mardi est consacrée à la gymnastique douce

Animée par Martine elle se poursuit comme par le passé de 14H45 à 15H45

La séance du Mercredi « Mémoire et Equilibre » avec Vanessa de 9H30 à 10H30

La journée de fin de saison 2018 /2019 s'est déroulée à Saint Cirq, randonnée, pique nique et pétanque.

La parole est donnée aux adhérents pour le choix de notre journée « fin de saison » 2019-2020

Visitez notre site facebook « gymnastique volontaire Réalville- Cayrac » et rejoignez nous...Il n'est pas trop tard... **Renseignements : Jeanine Peyrusse : 05 63 31 02 13 Yvette Malbrel : 05 63 30 05 36**



Pour sa troisième année, prendre des cours de yoga à Réalville est possible grâce à l'initiative de l'Association Réalvilloise « Centre Yoga Relaxation ».

Chaque lundi, les adhérents peuvent pratiquer le yoga dont les bienfaits sur le plan mental et physique ne sont plus à prouver :

Les postures permettent d'étirer le corps et de dénouer les tensions musculaires, d'améliorer son équilibre

La pratique respiratoire apprend à mieux contrôler son souffle

La relaxation amène au « lâcher prise » en évacuant les pensées parasites

La pratique proposée à Réalville est adaptée à chacun, en fonction de ses propres capacités et de ses besoins.

Les cours sont proposés **le lundi soir à 19H30**, par une enseignante de YOGA certifiée.
Pour tout renseignement : Tel 06 08 58 97 21



Volley Réalville - Cayrac



La saison dernière s'est achevée de la plus belle des manières, puisque notre équipe de volley-ball Réalville-Cayrac a été 1ere de la saison régulière UFOLEP et gagne aussi la finale, et ramène ainsi la coupe à la maison. Ce groupe de filles évoluant ensemble depuis quelques années maintenant a fait une saison remarquable, tant dans le volley proposé que dans l'engagement de chaque fille.



Cette année, notre équipe féminine, composée en ce début d'année de 10 joueuses, va essayer de continuer sur sa belle saison passée, malgré des départs personnels ou professionnels de quelques filles.

Comme d'habitude, vous pouvez venir nous encourager à la salle des fêtes de Réalville, et pour les plus courageuses, venir jouer, les entraînements se déroulant toujours les mardis soirs dès 20h30.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Angélique Garcia au 05.63.67.62.89.



Jeudi 10 janvier 2019, la section UNC Réalville-Cayrac a tenu son Assemblée Générale à la médiathèque de Réalville en présence du Président Départemental Patrice Bertrand, de messieurs Jean Claude Bertelli, Jacques Cousteils et Jean Louis Préjet.

Après avoir souhaité la bienvenue aux invités et adhérents, une minute de silence fut observée à la mémoire d'Hubert Carles décédé le 1^{er} mars 2018 (ancien de 39/45) et Jean Viaud décédé le 22 mars 2018 (ancien d'Indochine) ainsi qu'un hommage aux militaires morts pour la France dans le cadre des opérations extérieures (OPEX).

Puis, le bureau sortant a présenté et commenté les rapports d'activité et financiers de l'année 2018. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

Il a été ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau : Président René Rey, Vice-Président Pascal Gilson, trésorier Christian Bessieres, secrétaire Fabrice Laplagne.

Merci à notre porte-drapeau, Christian pour sa présence lors des obsèques d'anciens combattants et aux diverses manifestations patriotiques, organisées par nos municipalités.

En 2019, deux anciens nous ont quittés, René Labesque doyen de la section, ancien combattant 39/45, décédé le 4 mars et Fernand Delfau ancien d'Algérie, décédé le 8 avril d'un tragique accident.

Cette année, certains d'entre nous se sont retrouvés à l'occasion du méchoui organisé par la section d'Albias ainsi qu'au repas de cohésion organisé conjointement par les sections de Montauban et Castelsarrasin à Lafrançaise le 8 septembre.

Suite à une question posée par un adhérent, sur la présence du drapeau départemental de l'Association des Vétérans des Essais Nucléaires (AVEN), René Rey président départemental de l'AVEN précise que cette association est référencée à l'Office National des Anciens Combattants dans le cadre du devoir de mémoire, depuis janvier 2012 et est affiliée à l'Union Nationale des Combattants (UNC) depuis décembre 2015.

En 2020, le congrès départemental de l'UNC se tiendra à Castelsarrasin au mois de mai.

A noter que l'UNC a été créée le 11 décembre 1918 à l'initiative du père Brottier, aumônier militaire et de Georges Clémenceau Chef du gouvernement.



Le vendredi 15 novembre 2019, les adhérentes et les adhérents du Comité FNACA étaient convoqués à l'assemblée générale qui s'est tenue à la salle des fêtes de REALVILLE. A l'ouverture de la séance, le coprésident souhaitait la bienvenue à M. BERTELLI, maire de REALVILLE et à M. COUSTEILS maire de CAYRAC ainsi qu'à M. Jean Claude CALVET, président du comité départemental de la FNACA qui avaient voulu assister à nos travaux. Le co président demandait ensuite une minute de silence à la mémoire de nos disparus particulièrement pour notre adhérente Mme NOAILLES Lucienne qui nous a quitté en février 2019, ainsi que pour toutes les victimes de par le monde.

La lecture du rapport moral faisait ressortir la participation de nos porte-drapeaux aux diverses cérémonies patriotiques ainsi qu'à l'accompagnement des disparus de notre secteur. Nous les remercions tout spécialement. Le rapport financier était présenté par notre trésorier. Malgré un léger déficit, les finances restent bonnes. Les deux rapports étaient acceptés à l'unanimité.

Au moment de l'élection du bureau aucun candidat ne s'étant présenté, le bureau sortant était reconduit dans son intégralité.

Le président départemental s'est inquiété de la suite à donner à nos drapeaux et porte-drapeaux en raison de notre âge avancé, des soucis financiers de certains de nos adhérents et du budget insuffisant de l'aide sociale.

Questions diverses

Monsieur Jean DELFAU a accepté de prendre la suite de M. José NOILLES comme porte-drapeau titulaire. Nous en profitons pour remercier M. NOILLES pour son dévouement durant toutes ces années.

Il a été demandé à M. le maire de REALVILLE la possibilité d'avoir un lieu de mémoire (rue, place,...) pour que les jeunes générations se souviennent qu'il y a eu une troisième génération de combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Nous avons clôturé notre assemblée par la remise de la médaille de reconnaissance de la nation et de la médaille commémorative, décorations remises par nos deux élus à M. Serge MORAS.

Manifestations 2020

24 janvier 2020 : rencontre entre nous pour déguster la coque

La commémoration du 19 mars 1962 (en raison des élections) aura lieu le samedi 21 mars à 18h. A cette occasion il sera remis la croix du combattant à Mrs Jean FERRERO et Serge MORAS.

Notre journée de l'amitié aura lieu le dimanche 10 mai 2020 à REALVILLE, animé par l'orchestre « les Copains du Musette » ; le repas sera servi par le traiteur « LEON ».

A 12h00 le co-président levait la séance et invitait tous les participants à prendre le verre de l'amitié, verre qui était suivi du repas pris en commun et servi par « LEON » notre traiteur.

AMICALE LAÏQUE SPORTS LOISIRS MIDI QUERCY

ACTIVITES SAISON 2019 / 2020

BADMINTON - RANDONNEE - SKI - TENNIS
TERRAIN MULTI - SPORTS



➤ **ADRESSE DU SITE DE L'AMICALE**
www.amicalelaiquemidiquercy.jimdo.com



➤ **ADRESSE MAIL DE L'AMICALE**
amicalelaiquemidiquercy@gmail.com

➤ **SORTIES et SEJOURS A LA NEIGE 2019 // 2020 :**

- 1°) SORTIE : Dimanche 12 Janvier 2020 : AX TROIS DOMAINES
- 2°) SORTIE : Samedi 25 Janvier 2020 : PEYRAGUDES
- 3°) SORTIE : Du 03 au 08 Février 2020 : Séjour Pyrénées : GRANDVALIRA - Andorre -
- 4°) SORTIE : Samedi 22 Février 2020 : GUZET NEIGE

- JOURNEE PROMOTIONNELLE - PLACES LIMITEES -

- 5°) SORTIE : 07 et 08 Mars 2020 : Week-end à BAGNERES de LUCHON (Superbagnères)



Renseignements et inscriptions chez :

M. André MOURGUES 153, impasse Borde Blanche 82 220 Puycornet Tél : 06 35 95 08 14

M. Daniel CERETTA Tél : 06 89 81 65 40

Mme Yvette MALBREL 1051, route de Caussade 82 800 Bioule Tél : 05 63 30 95 36

Mail : amicalelaiquemidiquercy@gmail.com

Possibilités de ski de fond ou de randonnée - raquettes et encadrement pour les débutants en matinée.

➤ **RANDONNEE:**

TOUS LES SAMEDIS (après-midi) avec Michèle : départ 13 h 30 parking du groupe scolaire de REALVILLE ou 14 h sur le site.

Responsable : Mme Michèle GIULIANI Tél : 05 63 67 22 90 ou 06 84 78 56 75

TOUS LES DIMANCHES (après- midi) avec Marie-Line : départ 13 h 30 parking du groupe scolaire de REALVILLE.

WEEK-END RANDONNEE : les 16 et 17 MAI 2020 Padirac et environs de Vayrac (Lot).

Responsable : Mme Marie-Line BEDE Tél : 05 63 67 10 54



➤ **WEEK-END DECOUVERTE ET ANIMATIONS PLEIN AIR:**

Les 06 et 07 JUIN 2020 : Week-end NARBONNE - CARCASSONNE.



➤ **TENNIS:**

Les inscriptions sont prises au « BOUTON D'OR » Magasin de fleurs à REALVILLE- adhésions ou location à l'heure - Ecole de tennis pour les enfants de 5 à 18 ans le jeudi de 16 h 30 à 19 h 30 avec animateur diplômé.

Responsable : Mme Claudia MACHADO Tél : 07 69 70 27 73



➤ **BADMINTON:**

2 Séances à la salle polyvalente de Réalville le lundi de 19 h à 20h30 et le mercredi de 19 h à 21 h.

Responsable : Mme Marie-Line BEDE Tél : 05 63 67 10 54



POUR TOUTES CES ACTIVITES RENSEIGNEMENTS CHEZ:

➤ Mme Marie-Line BEDE 951, chemin d'Alba 82 440 Réalville Tel : 05 63 67 10 54

➤ Mme Yvette MALBREL 1051, route de Caussade 82 800 Bioule Tél : 05 63 30 95 36

ADHESION AMICALE :
3 FORMULES au choix

1° FORMULE :	- Randonnée - Ski - Journées Plein Air - Assurance -
	Scolaire Non Scolaire
	10 € 15 €

2° FORMULE :	- BADMINTON + Randonnée - Ski - Journées Plein Air - Assurance -
	Scolaire Non Scolaire
	20 € 30 €

3° FORMULE :	- TENNIS + Randonnée - Ski - Journées Plein Air - Assurance -
	Scolaire Non Scolaire
	25 € + 5 € clé 45 € + 5 € clé

Club des Aïnés Réalville - Cayrac

Programme 2019

10 janvier: assemblée générale à la salle des fêtes de Réalville à 14h, achat des timbres, adhésions 15 €, animation avec orchestre, goûter offert

10 mars: Loto du club à la salle des fêtes de Cayrac à 14 h 30

06 octobre: repas annuel du club à la salle des fêtes de Réalville avec orchestre

10 novembre: loto du club à la salle des fêtes de Réalville à 14 h 30

01 décembre: goûter offert à tous les adhérents, non adhérents 10 € avec spectacle et possibilité de danser.

Sorties

5 mars : spectacle au casino Barriere à Toulouse avec repas.

4 avril: cassoulet « maison », visite guidée de la cité de Carcassonne. Repas

Voyages: la Savoie du 29 juin au 6 juillet
880 € Croisière sur le lac du Bourget

Les volcans d'Auvergne du 15 au 18 septembre
370 €



Programme 2020

09 janvier: assemblée générale à la salle des fêtes de Réalville à 14h
Cotisation adhésions 15 €, animation dansante. Goûter offert

08 mars: LOTO à la salle des fêtes de Cayrac à 14 h 30

04 octobre: repas annuel du club à la salle des fêtes de Réalville avec orchestre

08 novembre: LOTO à la salle des fêtes de Réalville à 14 h 30

06 décembre: Goûter offert t à tous les adhérents (non adhérents 10 €) avec spectacle et possibilité de danser.

Sorties

17 mars : Grand spectacle au casino BARRIERE à Toulouse.

16 avril: Visite de la cité Narbonnaise en petit train puis repas gastronomique.

Voyages: du 22 au 28 juin:
Voyage en CATABRIE

du 11 au 13 septembre
Voyage en Charente Maritimes





L'AILE REALVILLOISE



L'association l'Aile Réalvilloise gère un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les jeunes de 3-16 ans.

Pour chaque âge, un accueil différent ! Les enfants sont répartis en groupes d'âge, selon des projets et des activités adaptés pour eux.

L'accueil de loisirs pour les enfants de 4 à 12 ans fonctionne tous les mercredis après-midi et sur les périodes de vacances scolaires hormis les deux semaines d'hiver.

Sur le temps périscolaire, l'accueil se fait pour les 3-11 ans, sur les écoles de Mirabel et Réalville.

Diverses activités sont proposées aux enfants, en relation avec le projet éducatif de l'association, décliné dans le projet pédagogique de la structure.

Des semaines à thème facilitent l'intégration et l'implication de l'enfant dans le jeu. Néanmoins, les plannings ne sont pas figés et peuvent varier en fonction des demandes et des envies des enfants.

Une équipe de bénévoles, composant le bureau de l'association, encadre un personnel salarié qualifié sous l'autorité d'un directeur référent, garant et porteur du projet.

Suite au Conseil d'Administration du 3 juillet 2019, un nouveau bureau a été élu, composé d'une nouvelle équipe de parents bénévoles qui ont répondu à notre appel :

↪ CHIESA Sophie :	Co-présidente	↪ MARTY Valérie :	Membre
↪ DESGANS Marie :	Co-présidente	↪ HADJIGEORGIOU-WRIGHT Sally :	Membre
↪ ZGHICHE Magalie :	Trésorière	↪ BORDES Carine :	Membre
↪ CATHALIFAUD Karine :	Trésorière adjointe	↪ DELSOL Magali :	Membre
↪ DARTENUC Doriane :	Secrétaire	↪ LAZARTIGUES Carine :	Membre
↪ GENINATTI Soizic :	Secrétaire adjointe	↪ ONGUINDA Magali :	Membre
↪ GUILLOUTY Vanessa :	Membre	↪ THINIUS Gwladys :	Membre

Moment fort de l'année :

✓ Carnaval : 30 mars 2019

Cette année les membres du bureau associatif de l'Aile Réalvilloise ont organisé un CARNAVAL pour les enfants. Cette action a été rendue possible grâce à la participation de l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Réalville, celle des délégués des parents d'élève de l'école de Mirabel, et de quelques parents bénévoles des trois communes Mirabel/Cayrac/Réalville. Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'atelier musique de Nègrepelisse qui nous a fait danser grâce à sa fanfare, et le Gaec de CANTEPOUL qui nous a régalié de ses glaces artisanales. Bien évidemment, l'équipe d'animation de l'Aile Réalvilloise avait préparé quelques surprises avec les enfants et nous les remercions chaleureusement. Enfin nous remercions la commune de Réalville de nous avoir accueillis, et les élus des communes de Cayrac/Réalville/Mirabel d'avoir assisté au carnaval.

✓ Départ de Madame ESPELIT Cathy en juin 2019

L'Aile Réalvilloise (bureau et salariés) remercie Me Espelit Cathy pour son dévouement tout au long de ces années au sein de l'association.

✓ Récompense de notre directeur Monsieur HERVIEU Manuel

A La Chambre d'Agriculture de Montauban, il a reçu le 07/10/19 la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, au regard de la qualité et de l'ancienneté de son engagement dans la promotion des activités éducatives pour la jeunesse.





L'ADMR de Réalville est une association de service d'aide à domicile qui a ouvert ses portes en 1950. Elle compte actuellement 22 salariés qui interviennent sur Réalville et sur les communes de Cayrac, Mirabel et Saint-Vincent.

Pour cette année 2019, les salariés sont intervenus pour aider 109 familles, soit 10 845 heures réalisées ainsi que 3 622 repas livrés pour 26 personnes. (Chiffre de Septembre 2019)

L'ADMR de Réalville vous propose ses services :

- les travaux ménagers : ménage, repassage, nettoyage des vitres
- l'accompagnement aux courses, chez le médecin ou lors d'activités sociales
- le portage de repas avec une nouvelle formule à base de produits frais d'un nouveau fournisseur et un nouveau véhicule frigorifié, le lundi, mercredi et vendredi.
- l'aide à la préparation de repas
- l'aide au lever ou au coucher
- la garde d'enfants à domicile
- l'aide aux personnes en situation de handicap
- l'assistance à la gestion administrative
- la téléalarme Filien ADMR (téléassistance de sécurité lors de risque de chutes et isolement).*



Pour le service de Téléassistance, les résidents de la commune de Réalville bénéficient d'une prise en charge des frais d'installation de l'appareil pour un montant de 15€ ainsi que d'un forfait de 10.50€/mois sur l'abonnement mensuel toute la durée du contrat et FILIEN offre le premier mois après la période d'essai.

Pour le service portage de repas, les résidents de la commune de Réalville bénéficient d'une prise en charge sur le prix du repas sous condition de ressources.

Ces avantages sont le résultat de la signature d'une convention entre la Communauté de Communes du Quercy Caussadais, la Fédération ADMR 82 et FILIEN ADMR.



Pour l'année 2020, l'ADMR de Réalville vous proposera pour sa deuxième année consécutive un marathon lotos avec de nombreux bons à gagner ! Et elle fêtera ses 70 ans d'existence en juin !



Le Président de l'association ADMR de Réalville, Denis TERRAL, son équipe de bénévoles et de salariés vous accueillent au local pour toutes demandes d'informations :

Le lundi de 13h30 à 16h30
Le vendredi de 9h à 12h

L'ADMR de Réalville recrute des salariés de terrain en tant qu'aide à domicile, employée de maison, auxiliaire de vie et technicien d'intervention sociale et familiale. L'ADMR de Réalville contribue à la création d'emplois de proximité qui sont durables et non délocalisables. Elle souhaite aussi mobiliser de nouveaux bénévoles pour poursuivre cette chaîne humaine et solidaire.

ADMR de Réalville

38 Place des Arcades
82440 RÉALVILLE

Tél. : 05 63 31 15 94

Mail : info.realville@fede82.admr.org



Site : www.admr82.org



ADMR 82



Fédération ADMR 82

Etat civil 2018 (au 15 décembre)

Naissances



VERMEESCH César Pierre-Yves Hervé	24/12/2018
GABARRE Haïvy Danièle Syvie	06/01/2019
LACROIX NOIREAU Lilou Geneviève Lucette	19/01/2019
CALVET CHANRION Marius Claude Luc	20/02/2019
SIDAU Melania	16/03/2019
GALY Noham Aristide Jean-Baptiste	18/03/2019
MONDELIN Ayden	26/03/2019
GINESTE Anna Cécile Agnès	27/04/2019
JENNEQUIN Tom Éllie Cyprien	18/05/2019
EL KHATIRI Amira Maryam	01/06/2019
BIANCHI Pauline Ania Manon	06/06/2019
ALDROVANDI Arya Audrey	07/06/2019
LEGROS Hosanna	11/06/2019
JULIEN Nesy Pierrette Evelyne	25/06/2019
MAGNANO LEGRAND Lucien Léon Marc	26/06/2019
MAGNANO LEGRAND Marius Léon Eric	26/06/2019
HAMEAU Blanche Renée Amélia Emmanuella	08/07/2019
AGUILERA Félix, Marcel	16/08/2019
POUCHOT GALINDO Zoé	24/08/2019
CALLEWAERT CAPELLE Lexa Esméralda Shannon	28/08/2019
FRADOT Jeanne	01/09/2019
DIABI Alaïs	01/10/2019
JULIEN Lewis Lucien Vincent	23/10/2019

Mariages



FERREIRA CABRAL César	GONZALES Géraldine	01/06/2019
DAZA Mathias, David	BACQUÉ Sabrina	08/06/2019
CAILLIEZ Georges	MOURLHON Daniell	22/06/2019
GARNIER Guillaume	PRADEL Céline	10/08/2019
DUBOIS Joël	HANOT Claudine	17/08/2019
MAGRÉ Cyril	REY Laetitia	14/09/2019

Décès



LAVASTROU André	12/11/2018
MIGUEL BERNARDO Carlos Manuel	09/02/2019
LÉON Janine Alfréda épouse CALLENAERE	10/02/2019
LABESQUE René Marcel	04/03/2019
DE CARVALHO Manuel Louis	08/03/2019
TALOU Maurice	16/03/2019
MALY Madeleine épouse CASTEL	03/04/2019
DELFAU Fernand Maurice	08/04/2019
BORIE Serge	15/04/2019
MURATET Claude René Germain	04/05/2019
GARCIA INGLES Francisco	05/05/2019
ROBERT Guy Michel Joseph	12/05/2019
GOMES PEREIRA Jose Antonio	18/05/2019
BEDENES Arlette épouse FRANCERIES	02/06/2019
FORT Paulette épouse SÉGUY	11/06/2019
MOLINA Wilfried Gabriel Victor	07/06/2019
MATEO MARTINEZ Tadéa épouse MATEO GARCIA	01/07/2019
RHODES Denise Fernande Marie épouse PECHMÉJA	03/08/2019
FOUCAUD Jean Marie Joseph Gérard	30/08/2019
LAFITTE Rolande Marie Georgette épouse FUMEAU	18/09/2019
MEULEPAS Denise Lucienne épouse LAZARTIGUE	05/11/2019



Atelier cuisine

à vos tabliers !



Restaurant de la
Salle des Fêtes de Réalville

Atelier Peinture Aquarelle



tous les

mercredis

matins

L'Association Culturelle

L'ENTRACTE



Renseignements : 06 07 44 06 80 lentracte82realville@gmail.com